Url de l'article:

## Le confinement constitue un remède pire que le mal pour la société française

Par Collectif Mondialisation.ca, 29 octobre 2020 http://www.regards.fr

https://www.mondialisation.ca/le-confinement-constitue-un-remede-pire-que-le-mal-pour-la-societe-francaise/5650604



C'est un secret de polichinelle : le reconfinement était envisagé depuis l'été dernier. La stratégie de communication du ministère de la Santé s'est déployée autour de cette perspective depuis plus de deux mois, de façon à le faire accepter par la majorité de la population le jour J. Les médias mainstream lui ont fourni une aide décisive. Ils sont le relais et l'instrument privilégiés de cette communication. Et, force est hélas de constater qu'ils jouent très bien le rôle qui leur a été assigné. S'appuyant mécaniquement sur les chiffres, cette communication consiste à ne s'intéresser qu'aux indicateurs les plus alarmants, en les changeant au fil du temps si celui qu'on utilisait ne permet plus d'envoyer le message espéré. Et si un indicateur a une évolution en dents de scie, la communication se fait uniquement les jours où les chiffres augmentent. Il n'y a qu'un seul message possible.

Avant-hier, 27 octobre, la manipulation a encore opéré. La totalité des médias a titré sur les prétendus 523 morts : « Du jamais vu depuis le confinement ». Or ce chiffre était faux. Selon Santé Publique France, il y a eu 292 morts à l'hôpital le 27 octobre, contre 257 la veille (le 26) et 244 (en baisse donc) le 28. Mais l'on ajoute les morts en EHPAD qu'une fois tous les quatre jours en les cumulant. Prétendre compter les morts quotidien ce jour-là revient donc à gonfler artificiellement les chiffres. Et c'est étonnamment ce qui s'est passé la veille de l'allocution annoncée du président de la République, qui a repris à son compte ce chiffre faux. Est-ce un détail ? Non, ce n'est hélas qu'un exemple parmi beaucoup d'autres.

## Une deuxième vague prétendue « plus terrible encore que la première »

C'est le président du « Conseil scientifique » (M. Delfraissy) qui le disait il y a quelques jours : arriverait une deuxième vague « plus forte encore que la première » et nous serions déjà dans « une situation critique ». Ce genre de prédiction catastrophiste constitue une manipulation d'un Conseil qui n'est pas scientifique mais politique. Rien ne permet non plus d'affirmer que, sauf confinement, « d'ici quelques mois, c'est au moins 400.000 morts supplémentaires à déplorer », comme l'a pourtant prétendu hier soir le président de la République. Enfin, il est également faux de dire que nous ferions simplement comme tous nos voisins européens. À ce jour, seuls l'Irlande et le Pays de Galles ont reconfiné la totalité de leur population.

Il serait urgent de revenir à la raison. Selon les chiffres de Santé Publique France, sur les près de 15 millions de tests effectués à ce jour, 93% sont négatifs. Et parmi les 7% restant de la population testée positive, plus de 85% ont moins de 60 ans ; il s'agit donc essentiellement de personnes qui ne risquent pas de faire une forme grave de la maladie. Au final, moins de 1% de la population est donc « à risque » et c'est uniquement elle qu'il faut protéger.

Autre façon de le dire : au cours de la période récente (entre le 1er septembre et le 20 octobre, jour où nous avons fait ce calcul), 7.621.098 personnes ont été testées. Sur cette même période, 38.100 individus ont été hospitalisés (0,5%) et 6.593 ont été admis en réanimation (0,09%) avec un test positif au Covid. En d'autres termes, depuis le 1er septembre, sur cet énorme échantillon de la population de 7,6 millions, la probabilité moyenne pour un individu lambda (sans distinction d'âge ou de comorbidité) de ne pas être hospitalisé est de 99,5% et celle de ne pas être admis en réanimation est de 99,91%. Justifier le reconfinement de 67 millions de Français sur cette base s'appelle un délire.

Hier, le 28 octobre, 3045 personnes étaient en réanimation. Comment parler de saturation lorsque l'on se souvient que, fin août, le ministre de la Santé annonçait 12.000 lits disponibles si besoin (quatre fois plus donc). Où donc sont ces lits ?

On dit alors : « Oui, mais l'hôpital est submergé par le Covid ». Manipulation encore, pour trois raisons. D'abord, les tests ayant été généralisés depuis juillet, toute personne entrant à l'hôpital porteuse d'une trace du Covid est comptée comme un « hospitalisé Covid » même si elle vient en réalité pour son cancer ou son hypertension. Et c'est la même chose si elle entre en réanimation ou si elle décède. Ensuite, si les chiffres de l'hospitalisation et de la réanimation augmentent bel et bien, cela n'a rien d'exceptionnel : c'est au contraire ce qui se produit chaque année à la même époque (automne-hiver) mais que l'on fait semblant d'avoir oublié. Un Alzheimer généralisé s'est-il emparé de nos politiques et des journalistes ? Faut-il rappeler qu'en janvier 2020, à la veille de la crise du Covid, 1000 médecins dont 600 chefs de service des hôpitaux avaient menacé de démissionner pour dénoncer « un hôpital public qui se meurt » ? Enfin, il y avait hier, le 28 octobre, 3045 personnes en réanimation. Comment parler de saturation lorsque l'on se souvient que, fin août, le ministre de la Santé annonçait 12.000 lits disponibles si besoin (quatre fois plus donc). Où donc sont ces lits ?

La vérité est que les gouvernements ne veulent pas investir dans l'hôpital public où l'on maltraite les professionnels et où l'on a perdu près de 70.000 lits en 15 ans lors même que la médecine de ville est saturée et que les services d'urgence voient leur fréquentation augmenter d'année en année. Oui, l'hôpital est en tension mais ce n'est pas fondamentalement à cause du Covid! C'est essentiellement à cause de la maltraitance politique dont ce service public est l'objet de manière générale depuis plus de 20 ans, et tout particulièrement depuis que les politiques y ont introduit comme partout une politique du chiffre et de la rentabilité inspirée du management des grandes entreprises.

## La vie sociale amputée, la démocratie en péril

La vérité est que le confinement (qui sera peut-être prolongé au-delà du 1er décembre) crée bien plus de problèmes qu'il n'en résout. Son bilan mondial n'est associé à aucune réduction mesurable de la mortalité tandis que son principal résultat observable est d'abord de mettre au chômage des centaines de milliers et peut-être demain des millions de personnes, surtout évidemment parmi les plus fragiles (emplois précaires, CDD, intérim, personnes payées à la prestation, saisonniers, etc.), et de menacer de disparition la plupart des petites entreprises, souvent familiales, autres que les commerces de bouche, dont l'activité quotidienne est la seule source de revenu. Gageons que les très grands groupes s'en satisferont car ils les rachèteront sans doute demain.

1 sur 5 31/10/2020 11:10

Ces mesures de confinement ont ensuite pour effet d'amputer la vie sociale de la plupart des liens sociaux autres que familiaux. Un certain style de vie et de pensée embourgeoisé s'en satisfaisait certes au printemps dernier, chaque enfant ayant sa chambre pour vivre son intimité, son ordinateur pour rester en contact avec l'école et son smartphone avec forfait illimité pour échanger en permanence avec ses amis, les parents faisant du télétravail, sortant chaque jour faire leur footing dans des rues et des espaces verts « où on entendait de nouveau les oiseaux », et se faisant livrer des repas à domicile s'ils avaient la flemme de faire à manger ou la peur d'aller se mêler à la populace dans un supermarché. Mais de quelle proportion de la population cette vie est-elle le quotidien en confinement ? Qui ne voit que le confinement fait exploser les inégalités sociales, les échecs scolaires, les violences intra-familiales, les troubles psychologiques et les renoncements au soin ? Qui ne sait qu'il entraîne déjà dans d'autres pays des soulèvements et des émeutes de la faim ? Et qui comprend que les oiseaux ont bon dos et que ces petits moments de répit procurés par la panique des humains ne sont rien au regard de leur lente extinction ?

Quant à la démocratie, elle est mise sous cloche par l'état d'urgence permanent et le confinement. Qu'est-ce qu'une démocratie sans liberté d'aller et venir, de se réunir et de manifester ? Qu'est-ce qu'une démocratie où il n'y a quasiment plus personne dans les hémicycles des assemblées parlementaires ? Qu'est-ce qu'une démocratie où la justice est paralysée faute de pouvoir audiencer ? Qu'est-ce qu'une démocratie où, finalement, il n'y a plus qu'un pouvoir exécutif ? Qu'est-ce qu'une démocratie où tout ceci s'impose par la peur et la culpabilisation, voire la censure et la mise en accusation de quiconque refuse d'y céder ?

Chacun, en conscience, tirera les conséquences qu'il veut de tous ces dramatiques constats. Nous n'appelons pas à la révolution et nous ne faisons pas de politique partisane. Mais nous voulons dire que nous en avons plus qu'assez qu'on nous demande de nous comporter comme les moutons de Panurge au nom d'un principe de précaution totalement dénaturé et d'interprétations statistiques relevant de la manipulation. Nous réclamons qu'on en finisse avec cette panique sanitaire, qu'on donne aux soignants les moyens de remplir leurs missions de santé publique, qu'on cesse de violenter des pans entiers de la société et qu'on sorte de cet état d'urgence permanent pour bâtir démocratiquement une politique sanitaire consensuelle.

[image en vedette : Artiste : Ender (Instagram : ender.artiste)]

## Signataires:

Laurent Mucchielli, sociologue, directeur de recherche au CNRS

Laurent Toubiana, chercheur épidémiologiste à l'INSERM, directeur de l'IRSAN

Jean Roudier, professeur de médecine, rhumatologue, directeur de l'unité INSERM UMRs 1097

Paul Touboul, Professeur de cardiologie à l'université Lyon 1

Pierre-Yves Collombat, ancien sénateur du Var, ancien vice-président de la commission des lois

Emmanuel Krivine, chef d'orchestre, directeur honoraire de l'orchestre national de France

Jean-François Toussaint, professeur de physiologie à l'Université de Paris, ancien président des Etats Généraux de la Prévention

Marc Rozenblat, président du syndicat National des médecins du sport-santé

Christian Celdran, Directeur Régional des Affaires Sanitaires et sociales (DRASS) honoraire

Chantal Brichet-Nivoit, médecin et correspondante de l'Académie d'Ethique à l'Université de Paris

Dominique Eraud, médecin, présidente de la coordination nationale médicale santé environnement

Louis Fouché, médecin anesthésiste, réanimateur hospitalier

Bernard Marsigny, médecin anesthésiste réanimateur hospitalier

Gilles Perrin, médecin anesthésiste réanimateur

Bernard Swynghedauw, biologiste, directeur de recherche émérite à l'INSERM

Gilles Guglielmi, professeur de droit à l'Université Paris II Panthéon-Assas, Directeur du Centre de Droit public comparé

Éric Desmons, professeur de droit public, université Sorbonne Paris Nord

Alain Wurtz, professeur émérite de Chirurgie Thoracique, Université de Lille

Bernard Dugué, ingénieur des Mines, docteur en pharmacologie, docteur en philosophie

Elizabeth Oster, avocat à la Cour, ancien membre du Conseil National des Barreaux

Arnaud Rey, chercheur en psychologie au CNRS

Mathias Delori, politiste, chargé de recherche CNRS

Alexandra Menant, docteur en biologie, chercheuse au CNRS

Alain Deville, physicien, professeur émérite à l'Université Aix-Marseille

Thierry Oblet, Maître de Conférences en Sociologie, Université de Bordeaux

Éric Plaisance, professeur de sociologie à l'Université Paris Descartes

Thierry Flaget, Conseiller principal d'éducation

Marc Cognard, professeur de biologie et physique-chimie en lycée

Malick Abubakr Hamid Diallo, journaliste

Virginie Bauer, journaliste-enseignante

Cesare Mattina, enseignant/chercheur à Aix-Marseille Université

Nathalie Chapon, Enseignante et Chercheure à Aix-Marseille Université

Elise Carpentier, professeur de droit public à l'Université d'Aix-Marseille

Marc Roux, professeur Honoraire de Zootechnie

Pascale Gillot, Maître de conférences en philosophie, Université de Tours

Charalambos Apostolidis, Professeur de droit international à l'Université de Bourgogne

**Didier Blanc**, Professeur de droit public à l'Université de Toulouse

Christophe Leroy, Biologiste, Docteur en Biologie Moléculaire et Cellulaire

Dominique Domergue Anguis, gynécologue

Evelyne Fargin, professeur de chimie à l'Université de Bordeaux

David Lepoutre, professeur de sociologie, Université de Paris Nanterre

Isabelle Vinatier, professeur émérite de sciences de l'éducation à l'Université de Nantes

Marie Touzet Cortina, Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux

Rose-Marie Castello, médecin du Travail

Sroussi Hubert, médecin généraliste (Montbéliard)

Cécile Bourdais, maîtresse de Conférences en Psychologie à l'Université Paris 8 Vincennes à Saint-Denis

Marie Estripeaut-Bourjac, professeur Émérite à l'Université de Bordeaux

Rémy Marchal, professeur des universités à l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers

2 sur 5 31/10/2020 11:10

Marie-Laure Cadart, médecin et anthropologue

Jean-Jacques Vallotton, médecin généraliste (39)

Florence Lair, radiologue libérale, Blois

Nassim Moussi, Architecte

Jean-Christophe Besset, Réalisateur

Luc Petitnicolas, Responsable R&D - Chargé de cours

Murielle Dellemotte, Médecin du Travail

Monique Lamizet, médecin

Bernard Lamizet, ancien professeur d'université à Sciences Po Lyon

Monique Romagny-Vial, professeur des universités

Jean-Jacques Robin, Juriste ancien directeur d'établissements médico-sociaux

Sébastien Aubert, professeur agrégé de Génie Mécanique, Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers

Laurence Maury, psychologue (psychologie sociale et cognitive)
Isabelle Aubert, Maitre de conférences HDR à l'Université de Bordeaux

Thierry Gourvénec, pédopsychiatre

Michèle Leclerc-Olive, chercheure retraitée CNRS-EHESS

Hélène Banoun, pharmacien biologiste, Docteur ès-sciences pharmaceutiques

Pierre Grenet, écrivain

André Cayol, enseignant chercheur retraité de l'Université de Compiègne Sorbonne

Shanti Rouvier, Docteure en Psychologie Clinique et Psychopathologie

Jean-Michel de Chaisemartin, psychiatre des Hôpitaux Honoraire

Gilles Mottet, enseignant artistique compositeur

Marta Barreda, Médecin généraliste, spécialiste en Santé Publique

Camille Allaria, Sociologue, chercheuse associée au CNRS

Pierre Duchesne, Psychanalyste

Michel Angles, médecin généraliste (12)

Daniel Robinson, médecin généraliste (Ecully)

Jean-Pierre Eudier, Chirurgien-Dentiste

Christian Perronne, médecin infectiologue

Christine Claude-Maysonnade, avocate (Tarbes)

Eugenia Lamas, chercheuse en éthique, INSERM

Hervé Joly, directeur de recherche CNRS, Lyon

Sylvie Laval, psychiatre

Daniel Chollet, médecin pneumologue

Brigitte Agostini, infirmière libérale, Propriano

David Esfandi, psychiatre-addictologue, Bordeaux

Thiou Sandrine, médecin généraliste à Besançon

Ariane Bourgeois, Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine

Emmanuelle Lemonnier, médecin généraliste, Villenave d'Ornon

Jean-Jacques Coulon, médecin généraliste Bourges

Frédéric Monier, Professeur d'histoire contemporaine, Avignon Université

Marc Richevaux, magistrat, maître de conférences à l'Université du Littoral Côte d'Opale

Jean-François Lesgards, biochimiste, chercheur au CNRS

Brigitte Weiss, Médecin généraliste

Laura Giusti, Médecin psychiatre

Mylène Weill, biologiste, directrice de recherche au CNRS

Eric Bouvier, pharmacien

Bernard Cornut, polytechnicien

Sophie Tasker, Traducteur et Expert Judiciaire

Mohamed Zelmat, biologiste médical

Dominique Jaulmes, médecin retraitée, ancien PHTP AP-HP

Anne Marie Begue-Simon, ancien maître de conférences des Universités en sciences humaines, ancien médecin et expert honoraire près des Tribunaux

Tanguy Martinelli, médecin généraliste à Issigeac (Dordogne)

Frédéric Hasselmann, professeur de musique, chef d'entreprise, responsable d'association

Jean-Pierre Grouzard, retraité des Industries Electriques et Gazières

Caroline Mecary, Avocate aux barreaux de Paris et du Québec, Ancien Membre du Conseil de l'Ordre

Bernard Banoun, Professeur de littérature allemande, Sorbonne Université, Faculté des Lettres

Hugues Debotte, Conseiller en droit

Sendegul Aras, avocat au barreau de Strasbourg, Membre du Conseil de l'Ordre

Amandine Thomasset, psychiatre, praticien hospitalier

Lisbeth Girard Claudon, Médecin généraliste

Benoît Rousseau, juge des libertés et de la détention (Cayenne)

**Cécile Fortanier**, docteur en Économie de la Santé, Cadre Hospitalier

Delphine Rive, médecin généraliste (Rezé)

Claude Gautier, professeur de philosophie, École Normale Supérieure de Lyon

Nathalie Caradot, médecin généraliste

Michel Soussaline, chirurgien AIHP- ACCAHP

Nicolas Sembel, professeur de sociologie à Aix-Marseille Université

Roland Pfefferkorn, professeur émérite de sociologie à l'Université de Strasbourg

Maryse Esterle, sociologue, enseignante-chercheure honoraire de l'université d'Artois

Lucie Jouvet Legrand, Maîtresse de Conférences en Socio-Anthropologie

Caroline Petit, chercheuse au CNRS, USR 3608

Pascal Lardellier, Professeur de sciences de la communication à l'Université de Bourgogne

Aurélia Vessière, Chercheur en maladies infectieuses

Nathalie Bauer, écrivain, traductrice littéraire

Marie-José Minassian, philosophe

3 sur 5

Fausto Lanzeroti, Ostéopathe D.O.

Jean-Marc Le Gars, Avocat au Barreau de Nice

Michel Deshaies, Professeur de Géographie, Université de Lorraine

Thierry Orsiere, Ph D HDR, Ingénieur de Recherche en Toxicologie Génétique à Aix Marseille Université

Jean-Luc Viaux, professeur émérite de psychologie à l'Université de Rouen

Jacques Bouaud, chercheur en informatique médicale

Jean-Michel Crabbé, médecin généraliste (Besançon)

Patrick Bellier, Pneumologue

Isabell Erhardt, médecin généraliste

Franklin Joulie, Chirurgie Gynéco-Obst (Nantes)

Pascal Sacré, Anesthésiste-réanimateur

Pierre-Olivier Weiss, Attache temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université des Antilles

Aurélien Dyjak, docteur en sociologie, formateur

Pascal Pannetier, Chef d'entreprise

Jean-Luc Stanek, Santé Navale et chirurgien-dentiste

Jeanine Jemet, médecin généraliste

Rosa Gutierrez Silva-Lenud, infirmière, diplômée en Santé publique

Claude Amzallag, musicien

Bénédicte Helfer, Expert Science de Régulation

Nicole Foulquier, Avocat (Beziers) Claude Murtaza, médecin généraliste François Gastaud, Chirurgien orthopédiste Amélie Castellanet, historienne de l'art

Sara Melki, Ouvrière agricole Léna Barbancey, infirmière

Vincent Pavan, maître de conférences en mathématiques, Aix-Marseille Université

Eve Martin, psychologue de l'Education nationale

Nicolas Védrines, kinésithérapeute diplômé en ingénierie

Gérard Ostermann, Professeur de Thérapeutique, Médecine Interne, Psychothérapeute

Michel Boudet, Médecin généraliste

Anne-Elisabeth Migeon, Diététicienne/Nutritionniste

félix giloux, critique d'art

Béatrice Adam, Kinésithérapeute

Maylis Ferry, post-doctorante en science politique au Centre Émile Durkheim

Justine Schaal, infirmière diplômée d'Etat

Idriss Abiola, infirmier anesthésiste, Paris

Pierre Sonigo, directeur de recherche et développement

Rik Verhellen, médecin généraliste Paul Rocchietta, directeur financier

Pierre Concialdi, chercheur en science sociales

Laurent Lederer, comédien

Alain Le Hyaric, Médecin de Santé publique, Paris

Koryna Socha médecin, PH, docteur en sciences médicales

Jean Baptiste Mouzet, praticien hospitalier gériatre, Maine-et-Loire

Gérard Le Roux, médecin généraliste retraité

Jean Jacques Gandini, Avocat honoraire, Montpellier

Marie Monguet, psychologue clinicienne Jean-Marc Rehby, médecin généraliste (Lille)

François de Chabalier, psychiatre, épidémiologiste

Cynthia Galand, infirmière diplômée d'état Christine Pavon, professeure des écoles

Sophie Helayel, Accompagnante d'élève en situation de handicap (AESH)

Jérôme Reynier, Docteur en psychologie sociale

Arthur Roncetto, bibliothécaire

André-Pierre Bouillet, médecin généraliste (Talant)

Jean-Dominique Michel, socio-anthropologue

Maryse Pechevis, Avocat à la Cour (Montpellier)

Nadège Pandraud, enseignant-chercheur à Aix-Marseille Université

Didier Delaitre, médecin légiste, Le Bourget

Peter El Baze, médecin Ancien attaché des Hôpitaux du CHU de Nice

Heike Freire, philosophe et psychologue, spécialiste de la Pédagogie Verte

Christian Castellanet, Agro-écologue

Dominique Leiber, médecin généraliste

Margot Mottet-Caisson, étudiante à l'Université

Pascal Roman, Professeur de Psychologie clinique, psychopathologie et psychanalyse à l'Université de Lausanne

Gaël Raimond, étudiant infirmier

Joo Zimmermann, Ingénieur Agronome, chargée d'accompagnement

Maxime Langevin, doctorant en mathématiques appliquées

Hélène Chollet, Docteur en médecine

Béatrice Petit, médecin généraliste

Raphaël Sendrez, masseur-kinésithérapeute et ostéopathe

Nicole Chaudiere, pharmacienne

Karim Souanef, maître de conférences en sociologie à l'Université de Lille

Vincent Manns, médecin généraliste acupuncteur

Martine Mérour, pneumologue

Myriam Balsat, médecin généraliste

Yves-Marie Mattheyses, Infirmier Anesthésiste

31/10/2020 11:10 4 sur 5

Anne Atlan, Directrice de Recherches au CNRS, Généticienne des populations et Sociologue

Caroline Mouzet-Heaulme, Médecin généraliste

Christophe Sgro, avocat, barreau de Nancy

Eliana Carrasco-Rahal, traductrice, autrice

Gilles Moulard, chauffeur-livreur

Adèle André, Juriste

Dominique Bouvier, pharmacienne

Marie-Louise Chaix, micro-entrepreneur

Ralph Lévy, Étiopathe

Nicole Roattino, pharmacienne Praticien Hospitalier

Chantal Hecq, retraitée

Evelyne Jaumary-Lapeyre, avocat, docteur en Science Politique

Sybille Burtin-Philibert, Médecin spécialiste de Santé Publique

Laurent Durinck, médecin anesthésiste Véronique Ahari, édecin nutritionniste

Nathalie George, médecin du travail et épidémiologiste

Frédéric Schnee, médecin gériatre coordonnateur en Ehpad

Dominique Crozat, professeur de géographie à l'Université Paul Valéry Montpellier 3

Thierry Medynski, médecin généraliste

Teddy Francisot, Avocat à Montpellier

Blanche Magarinos-Rey, avocate au Barreau de Paris

André Bonnet, avocat au barreau de Marseille

Hélène Palma, maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille

Jean Luc Wabant, avocat

Guy Chapouillié, Professeur Emérite à l'ENSAV de Toulouse

Évelyne Gandais, Dermatologue Nicole Karsenti, Médecin généraliste

Fabien Giboudot, médecin généraliste (39)

Gwennola Nouet Berthelot, docteur en médecine (49)

Édith Delbreil, avocate au barreau d'Avignon

Serge Rader, Pharmacien, Paris

Valérie Giraud, Sage-femme sexologue

Emmanuel Sarrazin, médecin généraliste

Frédéric Barbe, maître de conférences associé à l'Ecole d'Architecture de Nantes

Jean Louis Pasquier, formateur pour adultes et praticien en cohérence cardio-respiratoire

Christine Pasquier, formatrice, coach et praticienne en cohérence cardio-respiratoire

Franck Enjolras, psychiatre et anthropologue

Anne Catherine Martin, médecin généraliste

Paul-André Bellot, chirurgien dentiste

Francine Barouch, médecin Homéopathe (Nice)

Catherine Delmas, médecin généraliste, Toulouse

Jean Emsallem, médecin angéiologue

Morgane Miègeville, cadre de santé

Jean-Philippe Golly, informaticien

Patricia Melot, médecin généraliste

Christophe Lemardelé, docteur en histoire des religions, chercheur associé au CNRS

François Le Gall, musicien

Sylvie Huitorel, infirmière libérale (56)

Marc Arer, médecin généraliste (Saint-Etienne)

Philippe Bos, anesthésiste-réanimateur retraité

Aline Hubert, hydrogéologue

James Masy, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'Université Rennes 2

Benoit Marpeau, maître de conférences en histoire, université de Caen-Normandie

Anne-Gabrielle Mottier, orthophoniste

Lidia Wacheux, aide-soignante

Laurent Toussaint, Conseiller en Investissements Financiers, Professeur à Montpellier Business School

Bénédicte Dassonville, médecin généraliste

Sylvie Imbert, informaticienne

Elsa Ronchi, Cheffe de projet Développement Social Urbain

Christophe Dargere, sociologue, chercheur associé au Centre Max Weber

Tamara Baron, psychologue

Dominique Géraud-Coulon, médecin rééducateur (Gap)

Pierre Maugeais, médecin généraliste (30)

Françoise Giorgetti-D'Esclercs, médecin Oto-rhino-laryngologiste, CHU Marseille

Manuel Zacklad, professeur en Sciences de l'Information et de la Communication au CNAM

Paul Report, retraité, ancien magistrat des tribunaux administratifs et cours administratives d'appel

Marianne Bordenave-Jacquemin, maître de conférences en physiologie végétale, Sorbonne-Université

Avis de non-responsabilité: Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Copyright © Collectif, http://www.regards.fr, 2020

5 sur 5 31/10/2020 11:10